

Journal Le Rassembleur



Syndicat du Personnel De Soutien De La Commission
Scolaire Des Découvreurs (CSN)



Volume 6, numéro 2

Mot de la présidente

Dettes publiques : réelle ou fausse crise?

Depuis des années, on nous rabat les oreilles à l'effet que la dette publique du Québec est faramineuse, qu'il faut atteindre le déficit zéro pour éviter de sombrer dans le désastre. Sérieux? Suite à une conférence de Mathieu Dufour, détenteur d'un doctorat en sciences économiques de l'Université du Massachusetts à Amherst et professeur dans le département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, j'ai pu réaliser que l'information transmise par le gouvernement est plutôt une désinformation. S'intéresser à l'économie demande parfois de la volonté et du temps, cela en vaut pourtant la peine!

Il faut éviter de considérer la dette publique comme si cette dette nous appartenait individuellement, telle une hypothèque. C'est une métaphore erronée qui implique de la panique et une fausse perception. En effet, la dette publique du Québec est une dette interne, on se la doit entre nous. L'argent provient de notre devise, le dollar canadien, fabriqué au Canada, pays dans lequel nous sommes toujours, pas de séparation jusqu'à maintenant! Donc, si c'est de notre argent qu'il s'agit, il suffirait de créer de la monnaie pour gérer cette dite dette. Si nous avions emprunté de l'argent, par exemple dans un pays qui produit des devises étrangères, il nous serait impossible de pouvoir en fabriquer pour leur rembourser, là nous serions réellement endettés. Au Québec, nous n'imprimons pas de dollar canadien, nous devons donc, à ce moment, trouver un terrain d'entente avec le Canada pour rembourser la dette québécoise. Tout est à l'interne, pourquoi alors on nous montre cela comme une urgence d'agir? On tente de nous faire croire à une crise alors que dans les faits réels, la dette diminue. Dans les années 70-75, il y a eu l'instauration des programmes sociaux, dans les années 80, nous avons vu le taux d'intérêt des banques centrales grimper à vive allure créant ainsi une dette et depuis les années 95, la dette est en baisse constante selon plusieurs économistes.

En agissant ainsi, dans un climat de peur et d'austérité, le gouvernement tente de se débarrasser des réformes en santé et en éducation ainsi que des réformes structurelles pour réduire les dépenses. Cela constituerait une excellente opportunité pour des groupes d'affaires et la privatisation de prendre en charge l'état québécois. En étouffant la population, en coupant dans les services publics, en détruisant petit à petit les infrastructures, la population finira par croire que la privatisation est la solution. Pourtant, rien n'est plus gagnant pour la population qu'une économie dynamique. Évitez de vous laisser bernier et intéressez-vous à la politique, vous êtes des personnes influentes qui peuvent et doivent exercer une réelle démocratie. Faites-le pour vous et pour la génération qui suivra vos pas!

Isabelle Larouche, présidente

DETTE



Saviez-vous que?

- ❖ L'article 5-1.09 prévoit qu'une personne peut s'absenter jusqu'à concurrence de 10 jours par année pour responsabilités familiales. Ces congés, sans traitement, peuvent être pris par demi-journée ou journée complète pour des obligations à la garde, à la santé ou à l'éducation de vos enfants, parents, frère, sœur ou grands-parents.
- ❖ Vous en êtes à votre premier poste et on vous parle d'une période d'essai? Cela est prévu à la convention à l'article 1-2.15 qu'une période d'essai est **obligatoire** pour obtenir le statut de personne salariée régulière. Cette période est de 60 jours effectivement travaillés ou 90 selon le corps d'emploi et si vous avez un poste à temps partiel la durée maximale prévue est de 9 mois. Vous devez avoir obtenu une évaluation positive de votre supérieur immédiat pour être détenteur de votre poste régulier.
- ❖ L'assemblée est une tribune accessible à tous les membres du syndicat pour décider et voter les mandats du comité exécutif. Votre présence est essentielle pour vous prononcer sur les enjeux qui concernent vos droits et conditions de travail.

Cyber intimidation vers des groupes

Comme l'intimidation, la cyber intimidation peut avoir des conséquences néfastes chez celles et ceux qui la subissent. Il arrive également que la cyber intimidation vise un groupe selon les différences culturelles, religieuses, l'orientation sexuelle ou autre, portant également atteinte à la réputation et à la dignité de ces individus. Avant, nous avions des discussions de sous-sol, maintenant avec les différents réseaux sociaux, il faut prendre le temps de penser à ce que l'on veut dire avant de prendre la décision de peser sur le bouton « envoyer ». Chaque fois que vous faites des commentaires haineux envers une personne ou un groupe, vous vous exposez à des sanctions pouvant aller de plaintes à des poursuites judiciaires.

Avant d'écrire publiquement vos commentaires, demandez-vous si cela est éthique, si vous oseriez le faire avec la personne devant vous, si vous vous exprimerez ainsi dans des jugements, menaces verbales ou commentaires désobligeants. Les individus qui lisent ou reçoivent ces commentaires négatifs peuvent avoir des répercussions graves sur leur santé physique et psychologique. Pensez avant de dénigrer des personnes ou des groupes, c'est une question de respect envers les différences et aussi envers soi!

Francis Breau, vice-président

plus qu'un REER

DONNER DU SENS À L'ARGENT

Contactez-nous pour plus de renseignements :

Bernard Ouellet
418 956-5040
bernard.ouellet@fondation.org

EXEMPLE
10 \$ NET PAR PAIE
AUX 2 SEMAINES
713 \$ REER ACCUMULÉ
PAR ANNÉE

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA RETENUE SUR LE SALAIRE !

Choisissez Fondation! Vous participez au développement durable et vous bénéficiez de la déduction REER plus 35 % de crédits d'impôt... directement dans vos poches. Préparez votre retraite sans déséquilibrer votre budget en profitant des économies d'impôt immédiatement, à chaque paie!

Fixez le montant que vous voulez cotiser. Votre employeur le prélèvera sur votre paie et le versera à votre REER.

Préparez votre retraite à votre rythme !

* Estimation faite selon les règles fiscales applicables pour l'année d'imposition 2017 et un taux marginal d'impôt de 28,53 %.

fondation.com

FONDATION CSN
POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

Il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent; le passé n'est pas indicatif du futur. Ces titres sont placés au moyen d'un prospectus contenant

Dates importantes

- ✓ Jeudi, 12 octobre à 19 h Collège des Compagnons, Assemblée générale annuelle
- ✓ 15 au 21 octobre, Semaine nationale de la santé et sécurité du travail
- ✓ 25 octobre, Convocation conseil syndical et comité entraide, 18 h Collège des Compagnons

Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs

Téléphone : 418 653-5965
Télécopieur : 418 653-6545
syndicat@spssdd.com www.spssdd.com